



BIENVENUE À L'ÉCOLE DE L'ESTRAN

SEPTEMBRE 2026

Document d'information aux parents

Le présent document vise à vous informer de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- ☒ Les dates des étapes ;
- ☒ Les dates des communications aux parents (1 communication et 3 bulletins) ;
- ☒ Les compétences
- ☒ Les moyens utilisés pour évaluer ;

Dans l'éventualité où des changements seraient apportés à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages nous vous informerons aussitôt.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter les enseignants de votre enfant. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Au plaisir


Directrice

L'évaluation au préscolaire

Première communication écrite	Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 3
	Étape 1 : 26 août 2026 au 15 novembre 2026	Étape 2 : 16 novembre 2026 au 22 février 2027	Étape 3 : 23 février 2027 au 18 juin 2027
Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Communication acheminée via le portail dans la semaine du 12 octobre 2026.	Bulletin déposé sur le portail parent et portfolio acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 16 novembre 2026. La rencontre avec la ou le titulaire se tiendra le 20 novembre 2026. Les compétences évaluées seront : • Construire sa conscience de soi ; • Vivre des relations harmonieuses avec les autres. • Accroître son développement physique et moteur.	Bulletin déposé via le portail la journée du 22 février 2027 Possibilité de rencontre sur rendez-vous le 24 février 2027. Les compétences évaluées seront : • Communiquer à l'oral et à l'écrit ; • Découvrir le monde qui l'entoure.	Ce bulletin comprend également un bilan final et l'évaluation de toutes les compétences. Bulletin déposé sur le portail parent dans la semaine du 21 juin 2026 Les compétences évaluées seront : • Construire sa conscience de soi ; • Vivre des relations harmonieuses avec les autres. • Accroître son développement physique et moteur ; • Communiquer à l'oral et à l'écrit ; • Découvrir le monde qui l'entoure

Le programme d'éducation préscolaire est en lien avec le développement de l'enfant. La maternelle est un lieu privilégié où l'enfant continue à s'épanouir et poursuivre son goût d'apprendre. Elle propose à l'enfant des situations d'apprentissage et d'évaluation qui lui permettront d'exploiter l'ensemble de ses potentialités.

L'observation porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant dans le développement de ses compétences.

Le portfolio est constitué d'une sélection de productions de votre enfant sur une période déterminée démontrant le développement de ses compétences. Il traduit les progrès accomplis par votre enfant. C'est un outil privilégié lui permettant de jouer son rôle d'élève actif et réfléchi.